

GUIDE DU TRI

SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes



COLLECTE DES RECYCLABLES

Bien vidés -
pas imbriqués -
pas besoin de
les laver



Les bouteilles en plastique

bouteilles de lait, d'eau, flacons de shampoing, lessive...



Les briques alimentaires et tous les papiers/ cartons



Les emballages métalliques

canettes, barquettes, conserves, aérosols...



Les emballages en plastique

sacs, pots, barquettes, films alimentaires...

Ne pas déposer dans le bac



essuie-tout, nappes et serviettes, mouchoirs, gobelets en plastique

à trier dans le

BAC JAUNE

le bac est encore vert dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Les recyclables sont collectés chaque semaine :

MATIN : Lundi (vert), Mardi (rouge), Mercredi (bleu), Jeudi (orange), Vendredi (jaune)
APRÈS-MIDI : Lundi (vert), Mardi (rouge), Mercredi (bleu), Jeudi (orange), Vendredi (jaune)

Tous les jours fériés seront collectés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Pensez à sortir votre bac la veille

COLLECTE DES OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)



Les articles d'hygiène

masques, mouchoirs, essuie-tout, lingettes, couches, cotons-tiges...



Les petits objets

stylos, jouets cassés, brosses à dent, CD-ROMs...

Pensez à donner plutôt que de jeter les objets en bon état



Les déchets alimentaires

os, viandes, arrêtes de poisson, fromages...



Les ampoules à filament, les verres à boire, la vaisselle, la faïence

Si ce n'est pas possible, mettez-les dans le bac orange

à jeter dans le

BAC ORANGE

le bac est encore noir dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Privilégiez le compostage à domicile dès que c'est possible ! Des bacs pour la collecte sont présents dans certaines communes

Les OMR sont collectés le matin chaque quinzaine :

SEMAINE IMPAIRE : ■ Lundi ■ Mardi ■ Mercredi ■ Jeudi
SEMAINE PAIRE : ■ Lundi ■ Mardi ■ Mercredi ■ Jeudi

Tous les jours fériés seront collectés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Pensez à sortir votre bac la veille

MES SERVICES
DE PROXIMITÉ

VERRE ET TEXTILES



Le verre

bouteilles et bocaux
uniquement

Attention !

⊖ **Sont interdits** les
ampoules, vitres,
verres à boire,
vaisselle, faïence...



Les textiles

vêtements, linge de
maison, chaussures

Attention !

⚠ **Articles propres et
secs dans des sacs,
chaussures attachées
par paire**



Où les déposer ?



Pour trouver les points de collecte :
service produits résiduels 03 89 88 38 39
www.sudalsace-largue.fr rubrique Points de collecte

COLLECTE AU CENTRE DE VALORISATION

(Déchetterie intercommunale)

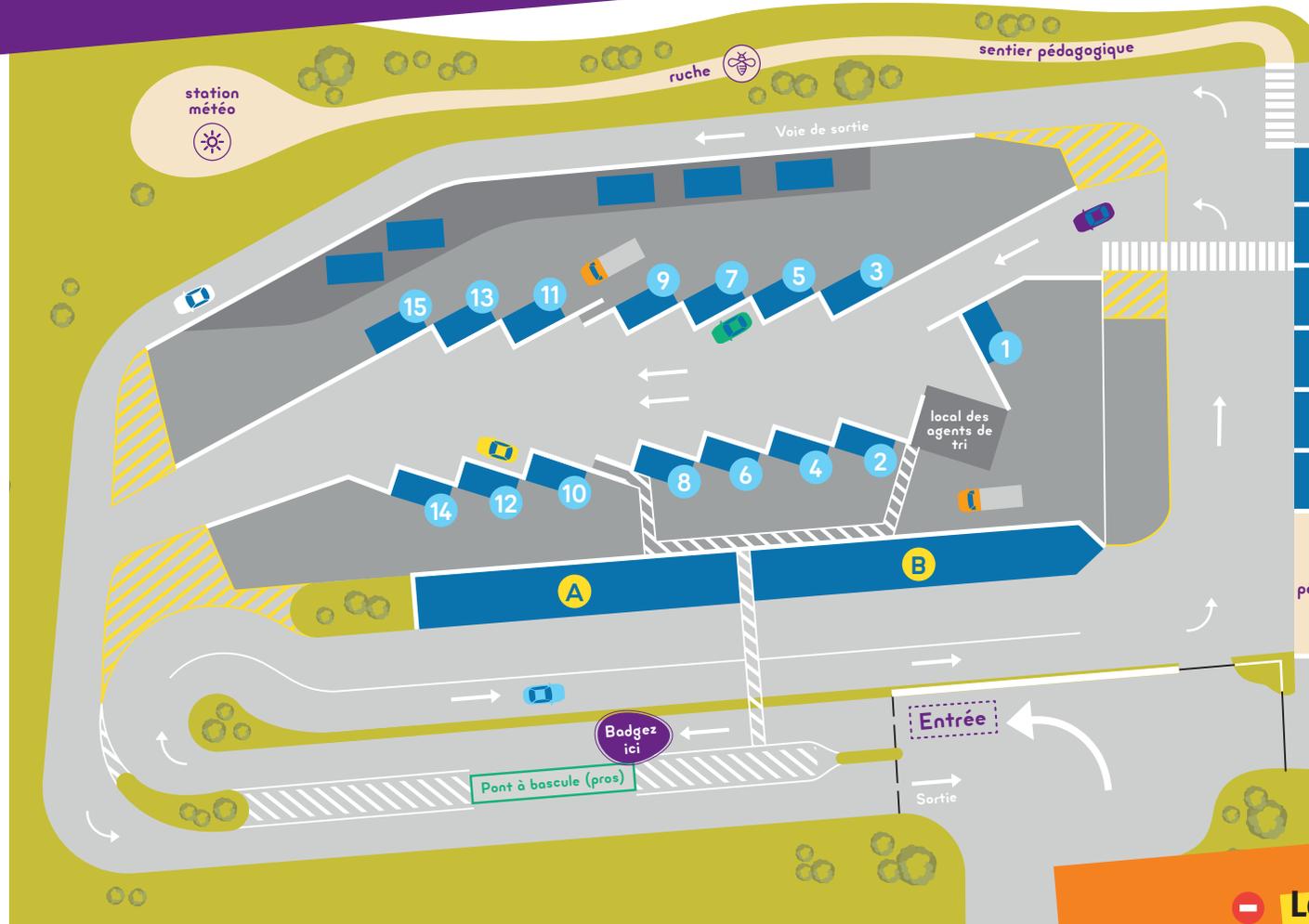
Les horaires sont disponibles au
03 89 88 38 39 ou sur notre site
internet : sudalsace-largue.fr

Pensez à garer votre
véhicule **dans le sens
des bennes**, et sans
gêner la circulation.

Apports acceptés :

Filières à quai

- 1 Gravats
- 2 Plâtre
- 3 Laine de verre
- 4 5 Bois
- 6 Gros électroménager (hors froid)
- 7 Mobilier
- 8 9 Tonte
- 10 Ferraille
- 11 Plastiques durs
- 12 13 Cartons
- 14 15 Incinérables



Coupez votre
moteur lors du
déchargement.

Recupération
interdite dans
les bennes.



Filières au sol

- A Branchages
- B Gravats

Filières en bâtiment

- C Réemploi
- D DEEE / Articles sport & loisirs

- E Petites filières (Piles / Lampes / Cartouches d'encre / PVC / Radiographies)

- F Toxiques / Huiles

Les interdits :

- Amiante
- Médicaments
- Déchets d'activités de soins à risques
- Radioactifs
- Explosifs
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers
- Biodéchets alimentaires

COMPOSTAGE & BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Composter vous permet de produire un amendement de qualité, rapidement et sans désagréments (odeurs, moucheron...)

Les 3 règles d'or du compostage :

- 1 **Réduire en morceaux** pour accélérer le processus
- 2 **Bien mélanger** (au moins 1x par mois) pour oxygéner votre compost
- 3 **Maintenir l'humidité** en apportant à volume égal :



Des éléments mous et humides : restes de fruits et légumes, gazon en petite quantité, restes de repas (hors viande, poissons et fromages qui attirent les nuisibles)



Des éléments durs et secs : branches broyées, feuilles mortes



Utiliser les tontes de gazon et l'herbe

Le gazon se décompose très rapidement et apporte des **éléments nutritifs** à votre jardin.

Voici quelques astuces pour le conserver chez soi :

- **Tondre fréquemment (via le mulching) et laisser ses courts brins d'herbe sur place.** Ils apporteront un engrais naturel à votre terrain.
- **Ramasser sa tonte si les brins sont plus longs et les utiliser en paillage** au pied des haies, buissons, ou même au pied du potager. Cela permet de limiter l'arrosage lors des périodes chaudes et sèches et fertilisera le sol
- **Mettre une petite quantité du gazon dans le composteur** afin d'apporter des éléments mous et humides.



Utiliser les feuilles mortes et les branchages

Les feuilles mortes et les petits branchages sont très utiles au jardin, **ils peuvent être réutilisés directement :**

- **Les feuilles mortes et les branchages broyés peuvent être mis dans le composteur** pour apporter de l'oxygène et baisser le taux d'humidité.
- **Les feuilles mortes et les branchages broyés peuvent également servir pour pailler son jardin.** Mélangé avec un peu de terre ou de compost, pour éviter les envols, ce paillage permettra de conserver l'humidité et apportera des nutriments pour les plantations de l'année suivante en les transformant en humus comme dans une forêt.



QUE DEVIENNENT NOS APPORTS ?

Recyclés quand c'est possible sinon valorisés énergétiquement pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du gaz.

LES PRODUITS DU QUOTIDIEN :



Ordures ménagères résiduelles (OMR)

vidées à Bourogne (90) et **incinérées** pour produire de la chaleur et de l'électricité



Recyclables

vidés et triés à Pfastatt (68) puis **recyclés** en France (70%) et en Europe (30%)



Verre

recyclé dans les Vosges (88) pour fabriquer de nouvelles bouteilles



Textiles

Triés à Wittenheim (68), puis soit **revendus** de façon solidaire soit **recyclés** majoritairement en isolant thermique



Plastiques durs

broyés à Langres (52) et **recyclés** pour fabriquer de nouveaux objets



Incinérables

broyés à Pfastatt, puis **incinérés** chez un industriel de la chimie situé à Chalampé (68) en remplacement du gaz



La tonte

méthanisée à Traubach-le-Bas et à Gommersdorf pour produire du biogaz qui alimente les foyers de Dannemarie et environs



Branchages

repris par une entreprise de Retzwiller pour alimenter les chaudières en Alsace



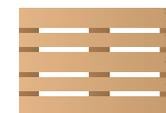
Gravats

broyés dans une entreprise à Strueth puis **réutilisés** dans le cadre de chantiers



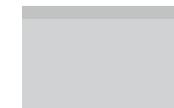
Déchets électriques

collectés par une entreprise d'insertion de Sausheim et **démantelés** dans des centres de traitement à Strasbourg (67) et à Chénove (21)



Bois

broyé par une entreprise de Dietwiller (68) et **recyclé** à Lure (70) en de nouveaux panneaux de bois



Plâtre

recyclé par entreprise de Rohr (67) en de nouvelles plaques de plâtre

Gardons le contact !

Pour plus d'informations sur le tri et les services de collecte :



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



Venez nous voir ! Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

jeudi : matin sur rendez-vous et de 13 h 30 à 17 h

vendredi : de 8 h 30 à 12 h



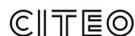
Consultez notre site internet www.sudalsace-largue.fr
ou contactez-nous par mail information-collecte@sudalsace-largue.fr



Suivez vos consommations du bac pucé
au quotidien via la plateforme Écocito
sudalsace-largue.ecocito.com



En partenariat avec :



Part fixe

pour financer les collectes
(recyclables, DEEE, encombrants,
verre, déchets verts...), facturée au
semestre en cours



Part variable

calculée sur la base des levées
et des pesées de votre foyer



Part complémentaire

pour financer la collecte des
biodéchets dans les communes
concernées



Facturation

facturation semestrielle
selon les modalités
tarifaires en vigueur